



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 543/2023
Date de la séance du CE : 17 mai 2023
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2022.STA.1310
Classification : Non classifié

Élection du Conseil des États 2023 : éventuel second tour le 19 novembre 2023

1. Le Conseil-exécutif prend acte de la décision du Conseil fédéral de renoncer à la tenue d'une votation populaire fédérale à la date de votation du 26 novembre 2023.
2. Aucune votation populaire cantonale ne se tiendra le 26 novembre 2023.
3. Un éventuel second tour de scrutin pour l'élection du Conseil des États aura lieu le 19 novembre 2023 (RRB 1355/2022, 315/2023).

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires
– Chancellerie d'État
– Préfectures, à l'intention des autorités communales